

BULLETIN D'INFORMATION

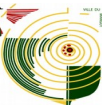
« LUTTE CONTRE LES SARGASSES »

COMITE DE SUIVI DES COMMUNES DU NORD ATLANTIQUE

Bulletin d'informations n° 1 – 1^{er} Mars 2018

Le comité de suivi des communes du Nord s'est réuni le 28 février 2018 à la sous-préfecture de Trinité. À l'issue, il a été décidé d'informer par le biais d'un bulletin d'information régulier la population du Nord sur ce phénomène et sur les actions menées.

Les côtes du Nord de l'Atlantique subissent des échouages de manière régulière depuis 2011. En 2014-2015, le phénomène a été de forte intensité. En 2016 les échouages ont été plutôt faibles. Une alerte a été donnée fin 2017 et depuis le phénomène s'est intensifié. Face à cette résurgence, des actions ont d'ores et déjà été engagées par les différents services (Communes, Communauté d'agglomération, État). Des nouvelles mesures ont été prises lors de ce comité pour mieux répondre à l'urgence.



ACTIONS DU COMITE



Santé/information

L'ARS en lien avec Madininair assure une surveillance des concentrations de sulfure d'hydrogène (H2S) au niveau des zones habitées et impactées par les échouages de sargasses. Les résultats quotidiens de cette surveillance sont disponibles sur les sites internet de l'ARS et de Madininair. Ce réseau de mesure n'est pas figé et peut être adapté aux besoins en fonction des lieux d'échouage des sargasses.

En complément, l'ARS a sollicité son réseau de médecins sentinelles pour mesurer l'impact au niveau de la population.

A noter que le H2S est un gaz malodorant perceptible à des concentrations très basses et inférieures aux seuils sanitaires pouvant entraîner des effets sur la santé.

Il est recommandé notamment aux personnes sensibles (femmes enceintes, enfants en bas âge, personnes âgées, insuffisants respiratoires, asthmatiques, etc.), de se tenir éloignées des algues en décomposition, dès que cela leur est possible. En cas d'apparition de symptômes, il est conseillé de consulter son médecin traitant.

Pour plus d'informations, voir le site de l'ARS :

<https://www.martinique.ars.sante.fr/point-journalier-sur-les-mesures-dhydrogene-sulfure>

<http://www.madininair.fr/Mesures-du-reseau-Sargasses>

Les actions opérationnelles engagées

- Achat d'un nouvel engin (style Pelle) (Cap Nord/État)
- Mise en place d'un **chantier d'insertion** de 20 personnes (appel d'offres déjà lancé – choix de l'opérateur 12 mars 2018) – CAP NORD
- Mise à disposition d'une **enveloppe budgétaire** auprès des communes pour le ramassage des sargasses
- Poursuite des **actions manuelles et mécaniques** par les communes sur les sites touchés (renforcements des équipes en cours)
- Montage financier en cours d'un **barrage flottant** pour le Robert entre la pointe Yacinthe et Fonds sable blanc
- Mise en place d'un nouveau capteur à Sable Blanc (commune du Robert)

Les études en cours

- ✓ Broyage des sargasses
- ✓ Expérimentation bateau de ramassage en cours en baie du Robert
- ✓ Création d'une brigade environnementale
- ✓ Études d'un bateau de traitement en mer
- ✓ Achat d'un nouveau godet de ramassage



Vos Interlocuteurs

ARS : ars-martinique-communication@ars.sante.fr
DEAL : deal-martinique-usagers@developpement-durable.gouv.fr
ADEME : ademe.martinique@ademe.fr
Sous-préfecture de Trinité : sous-prefectue-de-trinite@matinique.pref.gouv.fr

Commune du Marigot : ville@marigot.com
Commune Robert : contact@ville-robert.fr
Commune Sainte-Marie : cabinet@ville-saintemarie.fr
Commune La Trinité : mairie@ville-trinite.mq
CAP NORD : dgs@capnordmartinique.fr

